

Recyclage habilitation TST BT

Branchement TST en aérien et aéro-souterrain

OBJECTIF DE FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, les activités spécifiques sous tension de branchement sur des ouvrages de type « Aérien ». Formation réalisée en partenariat avec un centre agréé TST.

Durée de la formation : 2 jours

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Envoi à l'employeur d'une attestation de suivi de stage et d'appréciation d'aptitude pour l'habilitation aux TST pour les branchement aériens

Pré-requis :

- Avoir l'habilitation B1T à minima depuis moins de 2 ans

PROGRAMME DE FORMATION

Formation théorique :

- La réglementation : NFC C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- Les différents types d'ouvrage "aérien" (AER) et les procédures d'accès
- La préparation et la validation d'un processus opératoire
- La vérification de l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage
- L'identification des circuits d'électrification et l'identification des circuits de court-circuit
- Les moyens mis en œuvre pour se prémunir de ces risques
- Les protections collectives et individuelles
- Le compte rendu à la hiérarchie en fin des travaux

Formation pratique :

- La réalisation ou modification d'un branchement aérien ou aéro-souterrain (2 fils ou 4 fils) par la méthode de travail au contact sur réseau nu et isolé
- La réalisation ou la modification d'un branchement aérien par la méthode de travail à distance sur réseau nu si opportun
- La réalisation d'une coupure en charge d'un branchement
- L'insertion d'un Coupe Circuit Fusible Cylindrique sur un branchement aérien
- La connexion et déconnexion d'un CCPI de type panneau de comptage
- Réaliser le travail en sécurité dans les règles de l'art